



PROJET GENDARMERIE
LA FEUILLE DE ROUTE
2 – Mesures nouvelles

Axe	Objectifs	Mesures détaillées		Mise en œuvre
1 – Renforcer l'action opérationnelle et la production de sécurité	Renforcer le niveau de préparation des unités opérationnelles	2-1	Affecter un PIE dans toutes les brigades de proximité , actuellement non dotées	Eté 2013 à fin 2015
		2-2	Renforcer les capacités d'intervention professionnelle au sein des unités (formation MIP et AMIP)	2ème semestre 2013
		2-3	Supprimer les tests probatoires OPJ et DA	Immédiat à 2015
		2-4	Affecter, en sortie d'école, des sous-officiers immédiatement opérationnels (TIP, CIAPT TIE, TICP, brevet militaire de conduite)	Pour les incorporations à partir du 2ème semestre 2013
		2-5	Recourir aux stands de tir de la police ou civils pour faciliter l'instruction au tir (procédure existante et mise à disposition d'une cartographies des stands de tir)	2ème semestre 2013
	Bannir toute demande de tableau complémentaire pour des données déjà disponibles dans les infocentres ou les logiciels déployés	2-6	Abroger les comptes-rendus, états ou tableaux inutiles, obsolètes ou correspondant à une pratique sans référence textuelle afin d'alléger les synoptiques des régions et échelons subordonnés. Vérifier que les données demandées ne sont pas accessibles via les Infocentres et les logiciels en place	Juin 2013
		2-7	Automatiser avec Pulsar Service la mise à disposition du CORG des situations de prise d'arme et de permanence des unités territoriales, annulant ainsi les remontées manuelles	2ème semestre 2013
		2-8	Mettre fin à la double saisie sur les comptes-rendus d'évènement entre BDSP et BB2000 avec le déploiement de Pulsar Service	2ème semestre 2013
		2-9	Uniformiser et simplifier les remontées d'information PJ vers les échelons supérieurs	Juillet 2013
		2-10	Ne plus recourir à des tableaux de bord opérationnels locaux, alimentés à la main : mise à disposition d'un tableau de bord automatique pour les commandants de groupement	Octobre 2013
		2-11	Simplifier la grille d'analyse trimestrielle du programme d'action national, établie par les régions	Juin 2013
		2-12	Autoriser le logiciel TBUR (tableau de bord des unités de recherches) au sein des sections de recherches	Juillet 2013
	Amplifier l'action du gendarme Concentrer l'action du gendarme sur son cœur de métier	2-13	Limitier en moyenne à 1, au maximum 2 par semaine, le nombre de services coordonnés et planifiés qui sont imposés aux unités territoriales (BTA, COB). En fonction des circonstances locales (unités à fort effectif, contraintes particulières,...), le commandant de groupement pourra déroger à cette règle s'il l'estime nécessaire. Il sera doté, pour son appréciation de la charge en services coordonnés et planifiés, d'un outil donnant une vision synthétique des opérations dans son département	Septembre 2013
		2-14	Allonger la durée des déplacements des escadrons de gendarmerie mobile en Corse de 45 à 60 jours	Novembre 2013
		2-15	Autoriser les PI des EGM à intervenir au niveau du groupe, hors les missions de maintien de l'ordre	Juillet 2013
		2-16	Assouplir la doctrine d'emploi des herses en vue d'accroître la sécurité des personnels	Août 2013
		2-17	Simplifier la procédure de location de véhicules banalisés pour les unités de recherche, via un marché UGAP	1er juillet 2013
		2-18	Mettre en œuvre le nouveau régime de la procédure de déclaration d'arme	Septembre 2013
		2-19	Utiliser la visioconférence pour les auditions de témoin et les confrontations à distance	Juin 2013
		2-20	Simplifier la procédure de saisie-attribution (PV « argumentaire de saisie » dans LRPGN et accélération de la procédure d'immatriculation)	Septembre 2013
		2-21	Respecter le principe de territorialité (ZPN, ZGN) dans les demandes émanant du STRJD	Juin 2013
		2-22	Supprimer les enquêtes de moralité, et centraliser, à titre expérimental, les enquêtes administratives au niveau groupement (BDRIJ)	Septembre 2013
		2-23	Confier aux unités de sécurité routière, à titre expérimental dans 5 GGD, les enquêtes d'accidents mortels, d'ACCIMADA et d'ACCITRAPU. Élargir cette expérimentation aux accidents corporels pour 2 autres GGD	Juillet 2013
		2-24	Améliorer les règles d'emploi et les dispositifs techniques des messageries , afin de limiter le nombre de messages reçus par les unités. Diviser par 2 le volume du flux de messagerie d'ici l'été 2014 par : - la mise en place d'un site de suivi temps réel, accessible à tous, de la mesure du flux de messagerie (en cours) - des directives d'emploi des messageries plus contraignantes (limitation de la taille des signatures graphiques, des pièces jointes scannées, des listes de diffusion nationale, des retransmissions inappropriées de messages, etc...) (immédiat) - une campagne de sensibilisation de chaque utilisateur instaurant 10 règles d'or pour mieux utiliser la messagerie (septembre 2013) - l'arrêt de l'envoi par messagerie de certains types de messages (ex: appel à volontaire...) repris sur un site Intranet avec possibilité d'abonnement (septembre 2013) - la possibilité de signaler très facilement aux échelons supérieurs la réception d'un mail indu (janvier 2014) - la mise en place d'un suivi statistique précis d'utilisation des boîtes aux lettres de messagerie (juin 2014)	Immédiat à Juin 2014
	Faciliter les démarches et les relations du citoyen avec la gendarmerie	2-25	Réorganiser selon une approche « service » l'actuel site Internet Gendarmerie	Immédiat à Janvier 2014
		2-26	Accentuer la présence des groupements de gendarmerie sur les réseaux sociaux (expérimentation sur 7 GGD volontaires)	Septembre 2013
2 – Alléger le fonctionnement et l'administration de l'institution	Actualiser et alléger le mémorial de la gendarmerie	2-27	Supprimer du mémorial tous les textes législatifs et réglementaires, disponibles sur les sites institutionnels	En cours
		2-28	Passer en revue l'ensemble des textes du mémorial afin de les abroger ou de les actualiser	En cours
	Simplifier les procédures de gestion RH	2-29	Allonger la périodicité des recyclages (motocycliste, pilote VRI, MIP, TIC, rapprochement judiciaire)	Acté (en cours)
		2-30	Décompter automatiquement les points pour l'attribution de la médaille de la défense nationale dans Aghor@	Campagne 2014
		2-31	Proposer davantage de formulaires-types de demande (détachement, congé particulier,...) dans Agorh@	2014
		2-32	Déployer la carte sécurisée de transport en remplacement de la carte SNCF : reprise automatique des informations (dont photo) dans Agorh@, durée de validité de 10 ans (5 ans pour les GAV)	Décembre 2013 à avril 2014
		2-33	Diminuer la charge de gestion des réserves et améliorer l'information des réservistes grâce au logiciel Minotaure	Juin 2013
		2-34	Ouvrir un service d'inscription en ligne des candidats GAV sur le site www.lagendarmerierecruite.fr	Eté 2014
		2-35	Simplifier la procédure administrative de recollement des propositions d'attribution de la PRE	Campagne 2014
		2-36	Supprimer les enquêtes mariage/PACS effectuées pour les couples de militaires d'active de la gendarmerie	Fin 2013
		2-37	Organiser la prestation de serment des élèves gendarmes avant l'affectation en unité (travaux lancés avec DACG)	Travaux en cours
		2-38	Dématérialiser la procédure de traitement des demandes de cumul d'activité	Juin 2013
	Simplifier les procédures de gestion logistique	2-39	Supprimer le carnet de bord des véhicules (second semestre 2013, en parallèle du déploiement de Pulsar service)	2ème semestre 2013
		2-40	Permettre sur Vetigend un échange gratuit annuel sur un vêtement à taille (échange pour un même vêtement de taille différente)	2014
		2-41	Fusionner dans un document unique la désignation et la délégation de signature pour les sous-trésoriers militaires (concerne l'ensemble des unités disposant de la DFUE)	Juin 2013
		2-42	Dématérialiser le dossier de réforme automobile	2ème semestre 2013
		2-43	Étendre le périmètre du packaging individuel (ex : container lacrymogène, BTP, menottes, étui pistolet)	Acté (en cours)
		2-44	Supprimer la commission annuelle de dotation en matériels pour répondre aux besoins exprimés par les unités dès réception du dossier par les services de la DGGN	Septembre 2013
		2-45	Livrer aux unités des véhicules mieux équipés : prise en compte de ces équipements dans les marchés des véhicules	Immédiat
	Revisiter la nature des registres tenus par les unités opérationnelles	2-46	Supprimer les relevés des points géodésiques, le registre de suivi des autorisations d'armes, le registre de réclamation,...	Immédiat
3 – Valoriser les Hommes et les compétences	Renforcer le fonctionnement des structures de concertation et de participation	2-47	Nommer un référent officier auprès du DGGN	Mesure effective
		2-48	Conforter le rôle des instances de représentation et de participation par la diffusion d'une circulaire sur le dialogue interne	Diffusion en cours
	Valoriser les parcours de carrière des officiers	2-49	Conduire une réflexion sur les adaptations de la politique de gestion du corps des officiers (Sondage juin 2013 se poursuivant au second semestre 2013)	En cours
	Optimiser la mobilité des sous-officiers de gendarmerie	2-50	Amélioration de la mobilité inter-branches : - flux imposés (directive de gestion début 2014) - permutations (réalisé)	En cours et début 2014
		2-51	Améliorer l'échange d'information sur les souhaits de parcours de carrière des sous-officiers – Mise en place de la FIPC (été 2013 pour CSTAG et expérimentation 2014 pour SOG)	Eté 2013 à fin 2014
	Mieux accompagner les personnels	2-52	Faire monter en puissance le dispositif de protection fonctionnelle rénové	Mesure effective
		2-53	Améliorer la politique globale de prévention des risques psychosociaux : - renforcement des structures dédiées, de la coordination des acteurs et des actions dans le cadre des plans locaux de prévention - mise en place dans les écoles de modules spécifiques de formation de l'encadrement et de sensibilisation des personnels civils et militaires - élaboration d'un outil de pilotage et d'évaluation de l'impact humain en matière de conduite du changement (mise en œuvre entre automne 2013 et 2e semestre 2014)	Eté 2013 à fin 2014
Accompagner le projet gendarmerie	Favoriser et contrôler la mise en œuvre effective des mesures	2-54	Missionner une équipe centrale pour assurer le suivi et le contrôle de la mise en œuvre des mesures de la feuille de route	Juin 2013
		2-55	Contrôler la mise en œuvre effective de l'ensemble des simplifications des tâches administratives, notamment celles décidées antérieurement	Juin 2013
	Inscrire le projet dans la durée	2-56	Soutenir les échelons de commandement et les états-majors dans leurs démarches de déclinaison des mesures de simplification de leur niveau	Juin 2013
		2-57	Créer une hotline garantissant le suivi et la mise en oeuvre de la feuille de route et favorisant la remontée et le traitement des sujets pouvant faire l'objet d'une simplification et/ou rénovation	Juin 2013